

## Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection **contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau** Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant	DE AZEVEDO Jus	tine				
Adresse	Chemin du Verger 8		N° parcelle	168		
NPA/Lieu	1373 Chavornay		Autorisation construction n°	CAMAC 239	017	
Fournisseur Ho		Hoval AG	Modèle, type	D	aikin, Altherm	a 3 H HT (14)
Puissance de chauffage pour A2 (charge partielle selon EN 14825)		7.5 kW	Niveau de puissance acoustique LwA2°C pour 57 dB A2 (charge partielle selon EN 14825)		57 dB(A)	
Puissance de chauffage maximale A-7/W35		10.7 kW	Niveau de puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)			54 dB(A)
Puissance de chauffage pour A2 (mode silencieux)		-	Niveau de puissance acoustique pour A2 (mode silencieux)			-
Type d'installation		Insta	llation extérieure			
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception		Loca	Locaux d'habitation		Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur		DS II	DS III (par ex. zone mixte)			50 dB(A)
Respect des valeurs limites d'exposition						
Niveau de puissance acoustique					57 dB(A)	57 dB(A)
Conversion du niveau sonore					-11 dB	-11 dB
Correction de la direction D <sub>c</sub>			PAC sur la façade (< 3m de distance par rapport au mur)		6 dB	6 dB
Distance jusqu'au récepteur		14.4	0 m		-23.2 dB	-23.2 dB
Mesures de protection contre le bruit					0 dB	0 dB
Niveau sonore L <sub>pA</sub> au récepteur					28.8 dB(A)	28.8 dB(A)
Facteurs de correction						
Correction de niveau K1		pour	pour installations de chauffage		5 dB	10 dB
Correction de niveau K2		légèr	gèrement audible (régime normal) + 2dB		2 dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)		non	audible	0 dB	0 dB	
Correction du temps de fonctionnement		Fond	onctionnement continu		0 dB	0 dB

Niveau d'évaluation L,

35.8 dB(A) 40.8 dB(A)



# Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

#### Examen des mesures préventives

Installation intérieure Non: impossible ou contraire au principe de proportionnalité

Justification: Manque de place

Niveau de puissance acoustique Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique

Emplacement optimisé Emplacement optimisé pour le voisinage et son propre bâtiment

Mode silencieux non activé car Niveau d'évaluation nettement inférieur à la valeur de planification

Autres mesures préventives D'autres mesures de protection contre le bruit ont été examinées pour limiter les

émissions à titre préventif, mais elles se sont révélées disproportionnées (coût supérieur

à 1 % du coût de l'installation ou effet inférieur à 3 dB).

#### Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition

Oui

La valeur limite est respectée

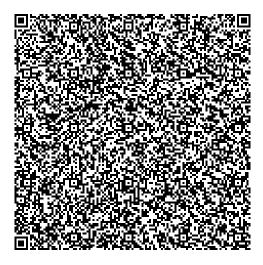
Évaluation du respect du principe de Oui

prévention

Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et

les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.

→ Vers le formulaire online



### Pour toutes questions

Auteur: AMARA Architecture Sàrl, info@amara-architecture.ch, 0782080512

Lieu, Date Signature

Chavornay, le, 19.06.2025

#### **Annexes**

$\checkmark$	Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
	Plans du logement
	Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
П	Documentation sur les mesures de protection contre le bruit